

Les temps du social est la revue du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Son objectif est de publier des documents éclairant sur l'histoire du service social ou des recherches sur ce thème. Tous les numéros sont accessibles sur le site du GREHSS www.grehss.fr. Le dossier du numéro 18 intitulé « Le Travail social avec les groupes, de son émergence à son développement, des années 1960 aux années 1980 » est consacré aux débuts de l'enseignement du travail social de groupe en France dans les années 1950 à 1970. Sont présents l'article « Du séminaire de Sèvres de l'ONU au développement des formations au service social de groupe en France » par Henri Pascal et l'article ci-dessous « 40 Années ... d'A.N.T.S.G ! (Association Nationale des Travailleurs Sociaux pour le Développement du Travail Social avec les Groupes) rédigé par Philippe Lemaire

1981-2021 : 40 années se sont écoulées Le 17 Août 1981, le Journal Officiel publie la déclaration de création, à la sous-préfecture d'Antony (Hauts de Seine) de l'Association Nationale des Travailleurs Sociaux pour le Développement du Travail Social avec les Groupes (ANTSG).

Son objet est :

- de regrouper les travailleurs sociaux formés au travail social avec les groupes
- de développer l'information et la formation au travail social avec les groupes
- d'en promouvoir la pratique et d'en favoriser la recherche
- de provoquer des échanges dans le domaine du travail social avec les groupes.

Son siège social est fixé à l'Institut de Travail Social et de Recherches Sociales 1, rue du Onze Novembre à MONTROUGE.

A ce jour, je suis toujours membre du Conseil d'Administration de l'Association et le seul, en son sein, à avoir vécu et partagé l'aventure collective qui a précédé à sa création. Aussi, je vais vous raconter comment est née l'ANTSG. Je dédie cet écrit à Hélène MASSA, Présidente fondatrice qui nous a quitté le 16 Juin 2021, aux travailleurs sociaux fondateurs de l'Association, aux professionnels du travail social qui, au fil des ans, ont contribué au développement de l'Association aux quatre coins de France et/ou l'ont fait connaître dans plusieurs pays du Monde par le témoignage de leurs pratiques professionnelles de travail social avec des groupes. Mon propos, non exhaustif, s'appuie sur mes souvenirs, mes impressions, mes notes de cours de formation au TSG et sur divers écrits de l'Association.

Cycle de formation de 1977

En 1977, un groupe de 17 travailleurs sociaux (16 assistants de service social et une conseillère en économie sociale et familiale) débute une formation supérieure de 3 ans au Travail Social avec les Groupes (1977-1980). Ces professionnels issus de régions différentes, exercent dans des champs divers du travail social avec plus ou moins d'ancienneté dans la profession. La formation se déroule sur leur temps de travail et les employeurs en assurent le financement via les fonds obligatoires consacrés à la formation permanente des salariés de leurs établissements. La formation se déroule dans les locaux de l'Institut de Travail Social et de Recherches Sociales de MONTROUGE.

Elle est coordonnée et assurée sur le plan pédagogique par Hélène MASSA (2). C'est elle qui a initié son contenu, son organisation, et qui l'a mise en œuvre à compter de Novembre 1972 à l'ITSRS. Le

groupe auquel j'appartiens, est le troisième à suivre cette formation spécifique au Travail Social avec les Groupes. Lors de la première rencontre de formation, le 31 Mars 1977, Arlette MATTHIEU, Directrice de l'ITSRS, indique aux participants que cette formation longue vise, entre autres, à avoir un vivier de professionnels formés à cette méthodologie d'intervention en travail social susceptibles d'accueillir en stage pratique des étudiants en formation initiale afin de les familiariser à ce mode d'intervention auprès des usagers. Hélène MASSA centre son propos sur ce qui est pour elle l'axe majeur de la formation : la fonction professionnelle du travailleur social responsable du groupe. Le cursus de formation va permettre d'aborder les concepts du travail social, d'approfondir le contenu de la pratique du travail social en situation de responsable de groupe en s'appuyant particulièrement sur les concepts de la psycho-sociologie. Gaby TAUB, superviseur en TSG, précise ce que sera le volet supervision de la formation. 18 séances annuelles sont programmées au cours de chacune des trois années de formation. Elles vont permettre à chaque professionnel de faire le lien entre les cours théoriques et sa pratique professionnelle de terrain, d'échanger, de recueillir des informations. Des travaux écrits seront demandés à chaque participant. Ils permettront d'étayer l'analyse de sa pratique professionnelle en travail social avec un groupe : mise en œuvre du projet de constituer un groupe ou intervention professionnelle dans le groupe de travail social déjà constitué. La supervision s'attachera également à évaluer les répercussions de ce travail social avec des groupes au sein des institutions employeurs. Chaque séance, d'une durée de deux heures et demi, s'effectuera, dans un premier temps, de façon individuelle en face à face superviseur-travailleur social. Puis, seront constitués des groupes de supervision regroupant trois professionnels exerçant dans le même type de service. Enfin, ces groupes de supervision regrouperont trois professionnels quelques soit leur service d'appartenance. Monique REGNE, superviseur, et Gaby TAUB, animeront les groupes de supervision avec Hélène MASSA.

La première journée de formation a lieu le 12 Mai 1978.

Nous nous retrouvons autour d'Hélène MASSA. Le thème de la journée : « Les éléments généraux du travail social avec les groupes ». Le cursus de formation est lancé. Durant trois ans, nous allons nous rencontrer une semaine par mois, hors vacances scolaires, pour suivre l'enseignement théorique et participer à des séminaires à thème : psycho-sociologie, analyse transactionnelle, approche systémique, sociologie des organisations, conduite de réunions. Ces temps de formation réguliers et soutenus nous permettent de créer et de développer un esprit de groupe, un sentiment d'appartenance favorisé par les échanges, les réflexions partagées, les apports mutuels, les interactions. Ils facilitent également une meilleure connaissance inter personnelle qui se développe au fil du temps sans jugement, dans le respect de l'altérité. L'émergence de sous-groupes d'affinités n'entrave en rien le développement du processus de travail en commun. La pédagogie développée par Hélène MASSA contribue au développement de cet esprit de groupe. Ses cours, quel qu'en soit le thème, le contenu, favorisent une participation active. Chacun est invité à dire ce qu'il sait du sujet abordé (par exemple : la notion de rôle, de contrat, le concept de besoin, la notion de statut...) à exprimer la représentation qu'il s'en fait et ce qui la motive. Une co-construction du cours se met en place. Elle favorise une dynamique de recherche et d'élaboration partagée qui fait appel à l'intelligence de chacun et de tous. Cette élaboration en commun permet à Hélène MASSA de reprendre les éléments exprimés par les uns et les autres pour les compléter, les approfondir ... et donner un cours au contenu plus didactique.

Les travaux en sous-groupes, les jeux de rôles mis en œuvre lors de certaines journées de formation ont leur place également dans cette dynamique de formation. A la fin de chaque journée de formation, Hélène MASSA recueille notre « feed back ». En Mai 1978, elle le définit « comme un

processus par lequel on communique à un individu ou à un groupe des informations, des perceptions, des réactions concernant sa façon d'agir ou d'être. Il sera utile dans la mesure où il aidera les personnes concernées à atteindre les buts qu'elles poursuivent. Il n'a sa raison d'être qu'en fonction d'objectifs. Un climat de confiance et d'entraide est nécessaire pour sa réception. Avec le feed back sont communiquées des données objectives (observations ou perceptions d'actions) et des données subjectives (réactions, impressions personnelles) ».

Ce temps bilan surprend chacun d'entre nous en début de formation. Nous ne sommes pas habitués à nous livrer à cet exercice de rétro action immédiate. Il s'agit pour chacun d'exprimer ce qu'il ressent en positif et en négatif de la journée, ce qu'il en retient, les questions qu'elle soulève en lui...Ce temps d'expression personnelle devant les collègues de formation favorise aussi le développement de l'esprit de groupe évoqué précédemment. Nous découvrons la pertinence du feed back pour la pratique professionnelle et l'utiliserons lorsque nous animerons un groupe de travail social. Il permet à chaque participant de s'exprimer sur le contenu de la réunion qu'il vient de vivre avec ses pairs, sur les échanges et les interactions qui s'y sont déroulés.

Le séminaire de conduite de réunions, évoqué plus haut, a contribué à la création de l'ANTSG sans que nous en ayons conscience sur le moment. Il se déroule du 8 au 10 Mars 1978. Nous nous retrouvons au centre du Porteau à Talmont Saint Hilaire en Vendée, département où l'un des participants à la formation vit et travaille. Durant trois jours, nous vivons en résidentiel 24 heures sur 24, partageons les cours, les temps libres et apprenons ainsi à mieux nous connaître.

Une mission d'étude au Québec

Sans m'en remémorer les circonstances précises, je sais, toutefois, que c'est au cours de ce séminaire qu'émerge l'idée de bâtir un projet de voyage d'études au Québec pour découvrir la pratique et le développement du TSG dans cette province francophone du Canada. Au cours des deux ans qui suivent le séminaire, nous nous mobilisons intensément pour bâtir ce projet. Hélène MASSA investit énormément de son temps et de son énergie pour prendre les contacts sur place, activer ses réseaux, mener les démarches officielles auprès du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, de la Délégation du Québec en France pour que le projet aboutisse. Le dossier argumenté est transmis au Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale en Mai 1979. Les objectifs recherchés pour ce voyage d'études sont les suivants :

- étudier des expériences québécoises de travail social collectif global et l'utilisation du travail avec les groupes dans cette perspective.
- examiner les transformations dans les pratiques des collègues québécois compte tenu de la loi du 1er Juin 1972 « Bill 65 » amenant la population à prendre un rôle actif dans la participation et l'innovation.
- recueillir des informations sur l'évolution des connaissances pratiques et théoriques, tant dans le domaine spécifique du travail social que dans celui des disciplines connexes, et sur les modalités de leur enseignement au cours du processus d'apprentissage professionnel dans les écoles et sur le terrain.

L'hypothèse, dont les travailleurs sociaux participant au voyage d'études étudieront la validité, est qu'il est nécessaire d'élargir les modes d'intervention dans le champ social.

C'est en étudiant et en comparant les résultats obtenus du fait :

- des changements dans la démarche méthodologique
- des transformations des valeurs sociales
- de l'acceptation de nouvelles valeurs dont la participation est un exemple
- de l'intérêt de tous ces facteurs comme instruments au cours de l'intervention professionnelle que sera évaluée la validité de cette hypothèse de travail.

Nous sollicitons du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale la prise en charge des frais de voyage du groupe, les frais de séjour étant assurés par le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec. La Division des Relations Internationales du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, les services de la Direction Générale des Relations Culturelles, Service Science, Technique, Développement du Ministère des Affaires Étrangères, sollicités également, répondent favorablement à notre demande et vont au-delà de nos souhaits. En effet, chacun d'entre nous se voit établir un ordre de mission officiel avec l'attribution d'une bourse en francs dont j'avoue ne plus me rappeler le montant. Notre projet devient une Mission officielle subventionnée par l'État français. Cela marque un intérêt et une reconnaissance du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale qui a en charge le travail social et la formation des travailleurs sociaux dans l'hexagone. Il revient à chacun de négocier avec son service employeur les modalités de sa participation à cette mission (forme d'autorisation d'absence, maintien du salaire ou pas...) non incluse dans le financement des trois ans de formation. Pour ma part, je dois poser un congé sans solde de trois semaines et deux autres collègues font de même pour une partie de leur séjour. Au retour de la Mission, l'esprit de solidarité dans le groupe se manifeste. Chacun se retrouve avec une partie de sa bourse non dépensée. Les collègues qui ont effectué la Mission sur leur temps de travail rémunéré, décident de mettre en commun l'argent restant et le répartissent entre mes deux collègues et moi-même pour compenser la perte de salaire que nous allons connaître.

La mission se déroule du 20 Septembre au 11 Octobre 1980.

Nous nous envolons pour le Québec le 20 Septembre à bord d'un Boeing 747 de la compagnie Air France et, surprise, nous retrouvons en classe affaires... Les heures de vol sont des plus agréables : hôtesses et stewards sont aux petits soins pour nous ! Treize membres du groupe sur dix-sept participent à la Mission. Hélène MASSA nous accompagne ainsi qu'Alice BLOND, cadre pédagogique à l'ITSRS de Montrouge. Hélène MASSA, avant et pendant le séjour, connaît un épisode de névralgies aiguës qui génère fatigue et douleurs. Malgré tout, son dynamisme, son potentiel intellectuel, ses aptitudes à l'animation, à l'organisation ne s'en trouvent aucunement altérés durant l'ensemble du séjour. Elle fait face à cette épreuve avec pugnacité et courage.

Le programme des visites et des rencontres dans les villes de QUEBEC, HAUTERIVE et MONTREAL est dense, diversifié et enrichissant. Nous nous familiarisons avec l'organisation des services sociaux au Québec (Centres Locaux de Services Communautaires, Centres des Services Sociaux), rencontrons dans leurs services des travailleurs sociaux qui interviennent dans des champs professionnels différents et intègrent le travail social avec des groupes dans leurs pratiques avec les usagers.

Les processus de formation professionnelle nous sont présentés lors de visites à l'université Laval à Québec et à l'université Mac Gill à Montréal. Nous y rencontrons des professeurs de travail social : Simone Paré, Jocelyn Lindsay, Lise Daveau-Fournier... à Laval, Jacques Alary, Jacqueline Massé... à Mac Gill. La formation professionnelle des travailleurs sociaux s'articule autour de trois niveaux de diplômes et de sanction de compétences :

- les techniciens en assistance sociale, issus du Collège d'Enseignement Général et Professionnel et titulaires du Diplôme d'Enseignement Général en Assistance Sociale. Après trois ans d'expérience professionnelle, ils peuvent suivre la formation en cours d'emploi à temps partiel à l'Université pour obtenir après vingt mois d'études le certificat en service social. Celui-ci leur permet d'accéder au baccalauréat en service social moyennant une année d'études supplémentaire à temps plein.
- les travailleurs sociaux sont titulaires du baccalauréat en service social. Ce diplôme se prépare sur trois années universitaires.

Le certificat en service social et le baccalauréat en service social sont des diplômes de 1er cycle qui visent à la formation générique de travailleurs sociaux généralistes. Le baccalauréat en service social permet l'accès au 2ème cycle en suivant une formation spécifique et spécialisée par domaines d'intervention : enfance, famille, mouvements populaires, groupes de développement personnel et social, personnes âgées, gestion des services sociaux.

- les travailleurs sociaux professionnels sont titulaires d'une maîtrise en service social.

Elle peut être de type professionnel et met l'accent sur la compétence de l'intervenant à développer et à approfondir un domaine de spécialisation ou de type recherche sur la pratique dans un domaine de spécialisation. La formation se déroule sur cinq trimestres pour les étudiants à temps plein. Pour les professionnels en activité, des sessions intensives compatibles avec leur emploi sont proposées au cours de deux années universitaires.

Par ailleurs, des excursions culturelles et touristiques se déroulent essentiellement lors des Week end. Elles nous permettent de découvrir les villes de Québec (château Frontenac, île d'Orléans si chère à Félix Leclerc...), Montréal (rue St Denis, parc du Mont Royal...), nous amènent à faire une incursion dans les Laurentides, à apercevoir des baleines au large du Saint Laurent à Tadoussac, à longer les rives de ce fleuve immense, à découvrir les villes du Manicouagan : Hauterive, Baie Comeau et Godbout ainsi que bien d'autres sites grandioses et merveilleux à nos yeux. En soirée, ont lieu des rencontres avec nos hôtes à leur initiative ou à la nôtre. Les échanges sur le mode de vie québécois, l'économie, la politique, la culture... vont bon train sans oublier les questions-réponses sur la formation et la pratique du travail social en général en France et au Québec. Des mets typiques agrémentent ces soirées conviviales. Je me souviens particulièrement de la tourtière du lac Saint Jean, succulent pâté à la viande, et des crêpes au sirop d'érable ! Le 11 Octobre, nous ne sommes que quelques-uns à regagner Paris directement. La majorité du groupe profite des deux jours de week end pour faire une halte dans la ville de New York toute proche en avion.

La **rédaction du rapport de Mission** nous conduit à poursuivre nos échanges par petits groupes pour ceux qui vivent en région parisienne, par téléphone et par courrier avec les collègues de province. Le document, finalisé en Décembre 1980, est adressé aux services des Ministères concernés par ce voyage d'études ainsi qu'aux employeurs dont les professionnels ont pu y participer sur leur temps de travail.

Création de l'ANTSG

Dans la foulée de la Mission, l'idée est très vite émise de créer une Association afin de promouvoir le travail social avec les groupes. Hélène MASSA pilote les démarches et travaux à effectuer pour donner jour à l'Association et s'appuie sur les travailleurs sociaux formés au TSG à l'ITSRS de Montrouge, sur ceux en cours de formation, pour l'écriture du projet, la rédaction des statuts, effectuer les diverses démarches en Préfecture..... L'ANTSG est officiellement déclarée le 17 Août 1981 à la sous-préfecture d'Antony. Hélène MASSA en assure la Présidence.

Lors de la première Assemblée Générale, le 27 Novembre 1982, Hélène MASSA précise aux adhérents l'importance d'être membre de l'Association. « Nous avons intérêt à être nombreux, à utiliser cette association pour nous. En effet, un des constats qui avait présidé à la création de cette association était l'isolement ressenti par de nombreux collègues qui pratiquent un travail autre qu'individuel après les formations. Or, il me semble que trop peu de collègues se soient réunis pour travailler ensemble sur les problèmes que peut poser la mise en place ou simplement la continuation du travail entrepris pendant les formations. Est-ce à dire que nous continuons ainsi le plus souvent à travailler individuellement alors qu'ensemble, en groupe, on peut aller plus loin dans le service aux clients et travailler aussi dans nos services à influencer les politiques, ou simplement le climat de travail. Bien sûr, vous me direz, il y a des difficultés, comme le manque de temps, mais ce qui importe c'est, me semble-t-il, que la formation continue se poursuive « au quotidien » en quelque sorte et cela pourrait être l'ambition de notre association et de ses adhérents ».

40 ans ! Quel bilan ? Quelles perspectives ?

Tout au long de ces années, l'ANTSG connaît des phases de développement et de repli comme toute association. Sous l'impulsion d'Hélène MASSA jusqu'en 1997 (décédée en juin 2021), de Marie Rose LE DAIN de 1998 à 2001, d'Anny GRACIENT de 2001 à 2008, de Catherine MANSON LASSALLE de 2008 à 2012 (décédée en Juillet 2013), de Pascale LAFOSSE depuis 2012, les actions de l'ANTSG promeuvent et valorisent les pratiques de travail social avec les groupes développées par les professionnels. L'ANTSG, agréée comme centre de formation dès 1982, prend aussi sa place dans le champ de la formation des travailleurs sociaux : formation initiale dans les écoles de travail social, formation continue des travailleurs sociaux dans les services qui souhaitent développer cette intervention collective auprès des usagers.

Dans le même temps, les journées d'études et d'échanges sur les pratiques, les colloques annuels, les dîners débats organisés par l'Association, les prix attribués aux professionnels pour leurs écrits sur leurs pratiques de travail social avec des groupes, aux étudiants qui en font leur objet de mémoire de fin d'études, le bulletin Interactions...contribuent au rayonnement national de l'Association.

La participation de membres adhérents de l'ANTSG aux symposiums européens consacrés au TSG, aux congrès de l'Association Internationale des Écoles de Service Social, aux journées francophones sur l'approche systémique, aux journées Simone Paré au Québec.... Et leurs fréquentes contributions écrites et/ou orales confère à l'Association une dimension d'expertise internationale dans ce domaine de l'intervention en travail social.

40 ans après, vaille que vaille, l'ANTSG poursuit son chemin pour le développement et la reconnaissance de l'intervention sociale de groupe avec et pour les usagers.

La formation des travailleurs sociaux reste un enjeu majeur. En effet, constituer un groupe d'usagers pour donner de l'information, faire des activités...n'est pas en soi faire du TSG. Le professionnel doit élaborer son projet d'intervention. La formation va lui permettre d'acquérir les éléments qui vont élargir ses compétences pour faire du travail social avec des groupes : établir un diagnostic, repérer la problématique à traiter, définir des hypothèses de travail, énoncer les objectifs visés par un travail social avec un groupe... clarifier sa posture professionnelle dans le groupe. Comme facilitateur, il va favoriser l'émergence d'un climat de confiance, susciter les interactions pour qu'un sentiment d'appartenance au groupe se crée et que s'y développe l'aide mutuelle. Chaque membre du groupe va prendre sa place, retrouver l'estime de lui-même pour contribuer avec les autres à la résolution de la problématique commune qui l'a conduit à être en groupe avec des pairs.

Le travail social avec les groupes demeure pertinent pour répondre aux difficultés des personnes qui font appel à l'aide des travailleurs sociaux. Elles vivent dans leur quotidien des problématiques similaires à même d'être réfléchies et traitées en groupe avec l'appui du travailleur social à l'initiative de leur regroupement. Les objectifs de l'ANTSG fixés en 1981 restent valides. L'Association a toujours sa place dans le domaine du travail social pour favoriser et promouvoir le développement des pratiques et la formation au travail social avec les groupes. Alors bon vent à l'ANTSG pour poursuivre ses actions dans le sillon du chemin parcouru et joyeux anniversaire !

Janvier 2022

Philippe Lemaire